

# EXTRAIT DU CCTP

## 02.2.2 PRÉPARATION / INSTALLATION DE CHANTIER

### 02.2.2.1 Préparation/ Prise en charge du site

Ensemble pour toutes préparations préalables à l'exécution des travaux : nettoyage des lieux, évacuations afférentes, constat d'huissier pour les environnants, tracé / implantation du bâtiment et du niveau fini Rdc, établissement des DICT, établissement du dossier d'exécution afférent au présent LOT (comprenant tous les plans, carnets de détails, fiches techniques ...).

L'implantation du bâtiment s'entend réalisée par un géomètre expert sur la base des plans Architecte phase DCE.

### 02.2.2.2 Installation de chantier

#### 02.2.2.2.1 Généralités

- L'entreprise aura à sa charge la maintenance intégrale de l'installation de chantier pendant la durée des travaux, et d'une manière générale, devra toutes les prestations nécessaires pour satisfaire aux obligations imposées par le présent CCTP et les autres documents du marché (PGC SPS, NF P 03 001, etc.)

#### 02.2.2.2.1.1 Plan d'installation de chantier

L'Entrepreneur devra soumettre à l'agrément du Maître œuvre son projet d'installation de chantier avant la fin de la période de préparation définie au CCAP.

Pour l'établissement de ce projet, l'Entrepreneur tiendra compte des éléments du CCAP.

Il fera apparaître dans son projet des installations de chantier les éléments suivants :

- Un plan figurant les divers bâtiments (bureau, salles de réunion, ateliers).
- Les accès et sorties des véhicules et les circulations à l'intérieur du chantier.
- Les circulations piétonnes à l'intérieur du chantier.
- La position des aires de stockage.
- Toutes dispositions nécessaires à la classification du chantier « CHANTIER PROPRE »

La réception ne pourra intervenir qu'après nettoyage des parties du domaine nécessaires à l'exploitation et à l'entretien des ouvrages.

L'entreprise sera tenue pour responsable des vols ou disparitions de matériel ou matériaux pouvant survenir durant le chantier.

Elle devra en conséquence prendre à ses frais toutes mesures qu'elle estimera nécessaire pour assurer une protection efficace de ses installations (clôtures de chantier, gardiennage, etc.).

#### 02.2.2.2.1.2 Panneau de chantier

- L'affichage réglementaire du chantier,
- La fourniture et la mise en place d'un panneau de chantier, enseigne selon un modèle fourni par le Maître d'ouvrage, comportant le nom complet et commercial de l'opération,
- Le logo du promoteur, le numéro du Permis de construire, le tout sur un format de 2.00 m \* 1.00 m, la liste des intervenants sur des bavettes individuelles de dimension 0.20 m \* 1.00 m fixées sous le panneau principal avec éventuellement le logo commercial de chaque intervenant, selon les indications du Maître de l'Ouvrage,
- La conservation du panneau de chantier pendant toute la durée du chantier.

#### 02.2.2.2.1.3 Constat d'huissier contradictoire :

L'entrepreneur du lot Gros-œuvre prendra possession du chantier dans l'état où il se trouve. Des constats contradictoires seront établis sous forme de constat par huissier concernant les états des existants et les ouvrages avoisinants (mitoyens ou riverains et publics ou privés), ce suivant les directives de la maîtrise d'œuvre et/ou du maître d'ouvrage. Les frais afférents à cette procédure seront à la charge de ce lot. Ces constats seront effectués avant le démarrage des travaux et après leur achèvement. Les frais relatifs aux honoraires de l'huissier, à la reproduction et à la diffusion des constats sont à la charge du maître d'ouvrage

#### 02.2.2.2.1.4 Clôture de chantier et portail d'accès

Clôture de chantier type BARDÉE ht= 2.00 m

La prestation comprend:

- Toutes sujétions de fouilles, massifs béton et poteaux bois ou autres de section appropriée
- Les installations de chantier compris déplacement, enlèvement des ouvrages,
- La clôture de chantier pendant l'intégralité de la durée des travaux y compris les travaux de terrassements. Cela implique aussi toutes sujétions de remise en état des clôtures ainsi que la gestion de l'ouverture et fermeture du chantier pendant la totalité des travaux
- L'entreprise devra en assurer l'entretien et les modifications nécessaires en fonction de ses besoins ; et devra également son démontage en fin de chantier.

#### 02.2.2.2.1.5 Base vie

Les locaux sont dimensionnés pour 20 personnes en pointe.

Suivant phasage de l'opération, la base vie pourra être déplacée en cours de chantier.

La prestation comprend:

- L'ensemble des protections des ouvrages existants induit par la configuration du site et de l'organisation de chantier (protection des voies de la copropriété, etc.)
- L'entretien des voies d'accès et de circulation pendant toute la durée du chantier.

Salle de réunion: Cloisonnement et équipement d'un bureau de chantier comprenant table de réunion, chaises, armoires, photocopieur/imprimante A3, connexions Wifi, chauffage, éclairage.

Salle de réfectoire : un local réfectoire équipé de tables, chaises, chauffe-gamelles, micro-ondes, chauffage, etc.

Vestiaires: Un local vestiaire équipé de casiers métalliques,

Sanitaires et douches: Mise en place, alimentation et raccordement de sanitaires (WC, douche) en nombre suffisant.

#### 02.2.2.2.1.6 Branchements de chantier

Les branchements provisoires de chantier pour l'alimentation en eau potable, électricité, téléphonie, et les raccordements au réseau d'assainissement.

#### 02.2.2.2.1.7 Moyens de levage

Ce poste est à définir et chiffrer séparément dans le bordereau de remise des prix en fonction du mode d'exécution des travaux envisagé par le titulaire du présent lot.

La prestation comprend:

- Toutes sujétions de démolition et évacuation des fondations de grue(s) si envisagé par le titulaire du présent lot.
- Mise en place jusqu'à la fin des travaux de gros œuvre + 1 mois supplémentaire à la disposition des autres corps d'état

#### 02.2.2.2.1.8 Nettoyage, gestion des déchets

- Les nettoyages périodiques de la totalité du chantier, pendant la durée du gros œuvre et sur demande du Maître d'œuvre facturables sur compte inter-entreprises
- Le transport aux décharges publiques des déblais excédentaires et de tous les gravats provenant des travaux du lot gros œuvre,
- La mise à disposition de bennes à gravats et l'évacuation aux décharges publiques des déchets provenant des travaux des autres lots. Ces travaux seront rémunérés au lot gros-œuvre au titre du compte prorata ..
- Chaque entrepreneur procédera au tri de ses déchets de construction et se chargera de leur évacuation jusqu'aux lieux de stockage de chantier prévus à cet effet par le Maître d'œuvre et de leur chargement dans les bennes à gravats mises à disposition par le lot gros œuvre

#### 02.2.2.2.1.9 Protection des ouvrages

- Le maintien des talus et leur reconstitution éventuelle,
- Les protections des ouvrages : contre les ébranlements, chocs et épaufrures, contre la dessiccation des bétons après coulage par temps chaud, contre le gel, et leur enlèvement avant mise en service,

#### 02.2.2.2.1.10 Installation et repli

- Le titulaire du présent lot fera réaliser à ses frais un constat d'huissier avant démarrage des travaux et portant notamment sur l'état des voiries, et espaces verts
- Les installations de chantier compris déplacement, enlèvement des ouvrages,

### 02.2.2.3 Etudes d'exécution

#### 02.2.2.3.1 Généralités :

Tous les ouvrages définis au présent CCTP sont dimensionnés dans l'étude structure jointe au DCE.

Les dimensionnements suivants définis au rapport d'étude structure priment sur les pièces écrites:

- Sections de ferrailages
- Epaisseurs de voiles
- Epaisseurs de planchers
- Sections des poteaux/ poutres
- Décrochés
- Bandes/ poutres noyées

Lors de l'exécution des travaux, le titulaire du présent lot doit faire réaliser des plans structure d'exécution à faire viser par la maîtrise d'œuvre ainsi que le bureau de contrôle.

Ces frais sont à la charge du titulaire du présent lot

#### 02.2.2.3.2 Etude d'exécution

Les études d'exécution des ouvrages à réaliser par le BET WALKER, 325 Via Nova, Pôle excellence Jean Louis, 83600 FREJUS seront à la charge de l'entreprise.

Les plans seront validés par l'entreprise avant transmission pour approbation par le Contrôleur technique.

### 02.2.2.4 Implantation

#### 02.2.2.4.1 Implantation des ouvrages

L'implantation des bâtiments sera réalisée par l'entreprise titulaire du présent lot à partir des axes mis en place et repérés sur chantier par le géomètre de l'opération. La mise en place de ces axes sera à la charge du Maître d'Ouvrage.

La prestation de l'entreprise comprendra l'implantation complète des bâtiments à partir des plans d'architecte et des 2 axes de référence.

L'entreprise titulaire du présent lot devra la maintenance de ces axes de repérage d'implantation pendant la durée nécessaire à ces travaux.

Ces 2 axes seront reportés sur les plans d'exécution par le BET.

Toutes interventions complémentaires du géomètre de l'opération seront commandées et réglées par l'entreprise du présent lot dans le cadre de son marché. Aucune plus-value ne sera accordée à l'entreprise pour cette prestation.

Localisation : Suivant plans joints au DCE, ensemble des ouvrages définis au présent lot

### 02.2.3 FONDATIONS

#### 02.2.3.1 Terrassements complémentaires

Terrassement en déblais pour semelles et massifs de fondations en terrain de toute nature selon rapport étude de sol du BET SOL-ESSAIS n° AFF. 47035 en date du 11/04/14, compris tous blindages de fouilles si nécessaire, démolitions de tous ouvrages maçonnés existants rencontrés, emploi de brise roche si nécessaire, tous mouvements de terres et toutes manutentions.

La prestation comprend:

- la démolition des éventuels ouvrages existants rencontrés sur toutes leurs surfaces et épaisseurs.
- Toutes sujétions d'évacuation en décharge agréée des sols pollués localisés au rapport d'étude de sol
- Toutes sujétions de rabattement de nappes ou de pompage des eaux de pluies en fond de fouille

Le titulaire du présent lot se rapprochera du titulaire du VRD afin d'estimer la volumétrie du remblai pouvant être laissé sur site.

Les terres stockées sur site pour remblaiement ultérieur devront être assimilables à de la terre végétale et être stockées sur une aire soumise à l'aval de la Maîtrise d'œuvre.

L'ensemble des déblais devront être évacués

Localisation : Suivant Etude structure jointe au DCE

#### 02.2.3.2 Fondations

##### 02.2.3.2.1 Béton de propreté ou gros béton

Béton de gravillons non armé de 0,10 m d'épaisseur théorique minimum.

Béton dosé à 150 kg/m<sup>3</sup> de ciment CPJ ou CLK coulé en pleine fouille y compris sujétions de coffrage éventuel.

Ces bétons seront réglés horizontalement à leur cote définitive sans être lissés.

Localisation : Suivant Etude structure jointe au DCE

##### 02.2.3.2.2 Semelles béton armé

Béton armé de type BPS XC 4 C25/C30 suivant analyse des eaux pour semelles de fondations de toute nature (filantes et/ou isolées) compris tous terrassements complémentaires, gros béton de rattrapage coulé en fond de fouille, tous aciers d'armatures, coffrage, toutes sujétions pour redans de fondations et toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation : Suivant Etude structure jointe au DCE

##### 02.2.3.3 Dallage sur tout venant compacté

Dallage béton armé sur forme en tout venant comprenant :

- nettoyage préalable et compactage du fond de forme,
- mise en place d'une membrane géotextile avec tous relevés,
- couche de forme en grave tout-venant, mise en œuvre et compactage soigné et normalisé par couches successives,
- enrobage des réseaux si nécessaire,
- couche de fermeture, dallage de sol béton armé d'épaisseur 13 cm,
- béton de remplissage de type BPS XC 4 C25/C30 avec tous adjuvants, tous aciers d'armatures et aciers en attente, tous joints de fractionnement / de dilatation et de rupture nécessaires. La finition du dallage s'entend quartzée réalisée à l'hélicoptère.

La couche de forme s'entend insensible à l'eau en grave tout-venant de granulométrie 0/31,5 sur une épaisseur de 40 cm mini avec prise en compte de majoration pour adaptation au site. La couche de forme sera compactée soigneusement et par couche successive et fera l'objet d'essais à la plaque en nombre nécessaire.

La couche de fermeture s'entend par membrane géotextile non tissée avec recouvrement des lés de 30 cm mini.

Le dallage s'entend avec forme de pente et cunette de récupération des hydrocarbures à l'axe des circulations suivant plans de l'Architecte.

Un arrêt de dallage sera réalisé au droit des parois périphériques et comblé avec un matériau drainant.

##### 02.2.3.3.1 Dallage de béton armé sur tout venant compacté - ép.=130 mm

La prestation comprend:

- Toutes sujétions de drainage des venues d'eau pouvant apparaître en cours de travaux suivant les préconisations du BET SOL-ESSAIS dans son rapport d'étude AFF 47035 en date du 11/04/2014 (épi drainants ou autres dispositifs de drainage)
- Dimensionnement suivant étude structure jointe au DCE
- La réception du support réalisée par le titulaire du lot VRD
- Toutes sujétions pour finition du dallage de type béton lissé sur l'ensemble de la surface du parking
- Toutes sujétions d'engravures en partie centrale dimensionné et avec forme de pente pour écoulement des eaux de pluies vers la/les fosses hydrocarbures
- Forme de béton formant cunette en pied des voiles périphérique, y compris forme de pente pour écoulement
- Rampe d'accès au parking:
  - Toutes sujétions de revêtement anti-dérapant sur les rampes d'accès
  - Cunette de part et d'autre de la rampe pour collecte des eaux de ruissèlement vers le caniveau en pied
- Réseau EU:
  - Fourniture et intégration au dallage d'une évacuation de Ø suivant plans du BET fluides, depuis le local entretien du bâtiment B jusqu'au regard de raccordement en limite du bâtiment.

##### 02.2.3.4 Fosses ascenseurs

Création de fosse comprenant radier BA et élévation voiles BA : tous terrassements complémentaires, gros béton de rattrapage et propreté en fond de terrassement, béton de remplissage avec tous adjuvants, tous aciers d'armatures, aciers en attente, tous coffrage / décoffrage, toutes réservations, pervibration, tous terrassements complémentaires.

La prestation comprend:

- Chargement et évacuation, réalisation d'une arase de finition en tête des murs avec béton de remplissage avec tous adjuvants, toutes sujétions de mise en œuvre.
- Parement de décoffrage s'entend soigné permettant la réalisation directe d'un procédé de traitement étanche type " cuvelage ".
- Réalisation d'une dalle de protection de l'étanchéité par cuvelage coulé en fond de fosse après réalisation du revêtement étanche et d'épaisseur 20cm. Cette dalle supportera les fixations en sol des équipements ascenseurs.
- Toutes sujétions de cuvelage hydrofuge sur l'ensemble des parois de la fosse
- Toutes sujétions de réglages pour réception de la fosse par le titulaire du lot Ascenseur

## 02.2.4 INFRASTRUCTURE

### 02.2.4.1 Elévation sous-sol en béton banché

#### 02.2.4.1.1 Voiles périphériques

Elévation type voile béton armé banché d'épaisseur suivant plan de structure BA : béton de remplissage de type BPS XC25/C30 avec incorporation d'un adjuvant hydrofuge, tous aciers d'armatures TS et HA, aciers en attente, coffrage double face / décoffrage, pervibration et toutes sujétions de mise en œuvre.

La prestation comprend :

- Tous renforts d'armatures pour réalisation de structure BA incorporés dans les voiles (poteaux de toutes sections, tous chaînages horizontaux compris ceux au droit des planchers hauts de toute nature, raidisseurs verticaux, linteaux, chaînage d'arase...) et tous aciers en attente pour divers ouvrages ;
- Pose et scellement de tous cadres dormants métalliques dits " à bancher " fournis par le LOT SERRURERIE.
- Toutes sujétions de réservations et trémies suivant plans et indications des LOTS concernés ;
- Réalisation d'une arase de finition en tête des murs ;
- Rebouchage au droit des réservations ;
- Recoupe de tous les aciers d'armatures dépassant ;
- Façon de goutte d'eau en linteau de toutes ouvertures extérieures.

Les voiles béton armé devront, selon localisation, assurer un isolement coupe-feu et/ou stabilité au feu.

Le parement de décoffrage s'entend soigné permettant la réalisation directe du revêtement de finition.

Le titulaire du présent lot aura également à sa charge sur la totalité des parois enterrées la fourniture et mise en œuvre de:

- Un EIF du type ELASTOCOL 500 de chez SOPREMA ou équivalent,
- Un ENKADRAIN :réseau de fils en polypropylène amalgamé fixés sur film géotextile formant paroi drainante, sur toutes les surfaces étanchées et jusque sur le drain prévu à la charge du présent lot y compris la protection de tête au niveau fini des terres extérieures de remblais.

Localisation : Suivant plans d'étude structure joints au DCE

#### 02.2.4.1.2 Voiles de refends

Localisation : Voiles de refends des sous-sols y compris gaine ascenseur et conduits de VH parking

#### 02.2.4.1.3 Poteaux béton armé

Béton armé de structure pour poteaux de section circulaire / rectangulaire et carré comprenant béton de remplissage type BPS XC1 C25/30 , tous aciers d'armatures, aciers en attente, coffrage / décoffrage, pervibration et toutes sujétions de mise en œuvre.

Dans le parking, les poteaux seront " biseautés " sur toute une hauteur de 200cm par rapport au niveau de sol fini.

Le parement de décoffrage s'entend soigné sur toute la hauteur des poteaux BA sur toutes les faces vues.

Les poteaux béton armé devront, selon localisation, assurer un isolement coupe-feu et/ou stabilité au feu.

Localisation : Suivant plans d'étude structure

#### 02.2.4.1.4 Poutres béton armé

Béton armé de structure pour poutre armée de toute section comprenant béton de remplissage type BPS XC1 C30/C37, tous aciers d'armatures, aciers en attente, coffrage / décoffrage, pervibration et toutes sujétions de mise en œuvre.

Les poutres béton armé devront, selon localisation, assurer un isolement coupe-feu et/ou stabilité au feu.

Localisation : Suivant plans d'étude structure

#### 02.2.4.1.5 Plancher dalle pleine

Plancher béton armé type dalle pleine, coulé en place, d'épaisseur suivant plan de structure BA : béton de remplissage type BPS XC1 C25/C30, tous aciers d'armatures, aciers en attente, coffrage / décoffrage, réservations avec réalisation de chevêtre si nécessaire, étalement, toutes manutentions, toutes sujétions de mise en œuvre.

La prestation comprend:

- Bandes noyées, chaînage, ragréage, coffrage soigné sans joint apparent pour parements prêts à peindre; les aspérités et balèvres seront poncées, aucune trace de rouille ne sera tolérée.
  - Les réservations, incorporations et chevêtres pour les corps d'état secondaires et techniques,
- Le plancher devra assurer seul (sans isolant rapporté) un degré coupe-feu 2H00.

#### 02.2.4.1.5.1 Dalle pleine de béton armé

Localisation : Suivant plans d'étude structure

#### 02.2.4.1.5.2 Dalle pleine de béton armé en porte à faux en plancher haut du R-1

La prestation comprend:

- Toutes sujétions pour exécution d'une forme de pente intégrée ou réalisée au mortier de ciment dosé à 400 kgm<sup>3</sup> de ciment CPJ 32.5 sous les zones avec protection lourde scellée (porche d'entrée des bâtiments)

- Toutes sujétions de forme de pente pour évacuation des EP des terrasses.

Localisation : Suivant plans d'étude structure

## 02.2.5 SUPERSTRUCTURE

### 02.2.5.1 Murs en béton banché

#### 02.2.5.1.1 Généralités:

Elévation type voile béton armé banché d'épaisseur suivant plan de structure BA : béton de type XF1 C25/30 pour les voiles de refends et béton de type THERMEDIA pour les voiles périphériques, tous aciers d'armatures TS et HA, aciers en attente, coffrage double face / décoffrage, pervibration et toutes sujétions de mise en œuvre.

Au droit des planchers, suivant plan et détail Architecte, les voiles seront d'épaisseur suffisante pour être " alignés " avec le revêtement de finition parement pierres avoisinant.

La prestation comprend:

- tous renforts d'armatures pour réalisation de structure BA incorporés dans les voiles (poteaux de toutes sections, tous chaînages horizontaux compris ceux au droit des planchers hauts de toute nature, raidisseurs verticaux, linteaux, chaînage d'arase...) et tous aciers en attente pour divers ouvrages ;
- pose et scellement de tous cadres dormants métalliques dits " à bancher " fournis par le LOT SERRURERIE et le lot MENUISERIE INT. ;

La prestation comprend toutes sujétions de désolidarisation des huisseries du plancher brut: Elles ne devront pas constituer un pont phonique entre le sol, le plancher de structure et les parois verticales.

- toutes sujétions pour façon d'appui de baies et seuils ;
- toutes sujétions de réservations suivant plans et indications des LOTS concernés ;
- réalisation d'une arase de finition en tête des murs ;
- rebouchage au droit des réservations ;
- découpe de tous les aciers d'armatures dépassant ;
- façon de goutte d'eau en linteau de toutes ouvertures extérieures.

Les voiles béton armé devront, selon localisation, assurer un isolement coupe-feu et/ou stabilité au feu.

Le parement de décoffrage s'entend soigné permettant la réalisation directe du revêtement de finition. Dans le cas contraire les bétons devront être ragrésés au fur et à mesure de l'avancement des travaux

#### 02.2.5.1.1.1 Voiles périphériques de béton armé type THERMEDIA 0.60 - ep= 160 mm

Le béton de remplissage devra être de type THERMEDIA de chez LAFARGE ou équivalent technique certifié par le CSTB. Béton THERMEDIA 0.60 et de caractéristiques permettant de traiter les hypothèses définies dans l'étude thermique RT 2012 jointe au DCE

Mise en œuvre:

- Suivant les règles de l'Art en vigueur (DTU 23.1)
- Toutes sujétions de mise en œuvre suivant les préconisations du fabricant et avis technique 3/13-743 du CSTB et plus particulièrement:
  - Vérification de l'étalement du béton situé entre 400 et 600mm
  - Coulage effectué par passes successives
  - Vibration par aiguille vibrante standard de Ø 50mm
- Coffrage soigné, notamment en pied de banches et mannequins (béton de forte fluidité)
- Interdiction d'utilisation de pompe

Le titulaire du présent lot devra justifier de la conformité de son ouvrage par contrôle du béton frais et du béton durci suivant annexe 1 de l'avis technique 3/13-743.

La prestation comprend:

- Toutes sujétions de réalisation de rejingôts en appuis de fenêtres
  - Toutes sujétions pour coffrage soigné de type C5 pour voiles destinés à recevoir un revêtement de plastique épais ou une peinture
  - Toutes sujétions de ragréage pour obtention d'une surface dite prête à peindre et réceptionnable par le titulaire du lot façade
- Localisation : Suivant plans d'étude structure joints au DCE

L'épaisseurs des voiles prend en compte les plans Architecte, et les exigences fixées dans l'étude acoustique du BET ABE ACOUSTIQUE jointe au DCE:

- Parois séparatives entre logements: ép.= 18 cm
- Parois séparatives entre logement et partie commune: ép.= 18 cm
- Parois séparatives entre logement et gaine ascenseur: ép.= 20 cm

La prestation comprend:

- Toutes sujétions de ragréage pour obtention d'une surface dite prête à peindre et réceptionnable par le titulaire du lot façade

Localisation : Suivant plans d'étude structure, voiles de refends des étages courants y compris gaine ascenseur et conduits de VH parking

#### **02.2.5.1.2 Poteaux béton armé**

Béton armé de structure type BPS XC1 C35/45 pour poteaux de section circulaire / rectangulaire et carré comprenant béton de remplissage, nuance acier HA Fe E50, aciers en attente, coffrage / décoffrage, pervibration et toutes sujétions de mise en œuvre.

Les aciers seront assemblés de manière à respecter un enrobage minimum de 30mm respectant les épaisseurs exigées pour la stabilité au feu.

Le parement de décoffrage s'entend soigné sur toute la hauteur des poteaux BA sur toutes les faces vues.

##### **02.2.5.1.2.1 Poteaux de béton armé - section cylindrique Ø 25 cm**

La prestation comprend:

- La réalisation d'un socle de section carré en base permettant de réaliser le relevé d'étanchéité des terrasses privatives et d'éviter la coupe cintrée des dalles sur plots

- Hauteur: depuis plancher brut des terrasses jusqu'au niveau fini des dalles sur plans, suivant plans joints au DCE

Localisation : Suivant plans d'étude structure et plans Architecte joints au DCE

##### **02.2.5.1.2.2 Poteaux de béton armé - section rectangulaire**

Localisation : Suivant plans d'étude structure

#### **02.2.5.2 Planchers**

##### **02.2.5.2.1 Plancher dalles pleines**

Plancher béton armé type BPS XC1 C25/C30 pour dalle pleine, coulé en place, d'épaisseur suivant plan de structure BA : béton de remplissage, tous aciers d'armatures, aciers en attente, coffrage / décoffrage, réservations avec réalisation de chevêtre si nécessaire, étaielement, toutes manutentions, toutes sujétions de mise en œuvre.

L'attention de l'entreprise est attirée sur le fait qu'en about de dalle BA en porte à faux, une retombée béton armé sera réalisée de façon à arrêter l'isolant thermique en sous-face de plancher compris béton de remplissage, tous aciers d'armatures, coffrages, façon de goutte d'eau et toutes sujétions de mise en œuvre selon plan et détail structure.

Le plancher devra assurer seul (sans isolant rapporté) un degré coupe-feu 2H00.

La prestation comprend:

- Bandes noyées, chaînage, ragréage, coffrage soigné sans joint apparent pour parements prêts à peindre; les aspérités et balèbres seront poncées, aucune trace de rouille ne sera tolérée.

- Les réservations, incorporations et chevêtres pour les corps d'état secondaires et techniques.

##### **02.2.5.2.1.1 Dalle pleine de béton armé**

Localisation : Suivant plans d'étude structure

##### **02.2.5.2.1.2 Dalles des balcons et terrasses**

Ces ouvrages seront réalisés en dalles pleines en béton, armé coffrées en pente de façon traditionnelle.

Epaisseur suivant plans de structure.

Le béton sera de type BPS XC1 C25/C30.

Armatures suivant étude B.A. en fonction des portées et impératifs techniques et réglementaires.

Des scellements chimiques seront réalisés au droit de chaque liaison avec les parois continues étanches.

La prestation comprend:

- Façon de pentes, contre pentes et dalles inclinées exécutée lors du coulage, dirigée vers les évacuations et rattrapage de niveaux ou décaissé suivant revêtement.

Toutes sujétions pour trop plein, réservations pour serrureries, fixations, liaisonnement, etc...

- Compris, bandes noyées, chaînage, ragréage ; coffrages soignés sans joint apparent pour parements prêts à peindre ; les aspérités et balèbres seront poncées, aucune trace de rouille ne sera tolérée.

- Réservations, incorporations et chevêtres pour les corps d'état secondaires et techniques, compris calibrage pour réservations des platines EP suivant prescription du lot Etanchéité et dés en béton au droit des canalisations traversant les dalles béton à étancher.

- Surfaçage soigné des dalles recevant une étanchéité.

#### **02.2.6 DIVERS**

##### **02.2.6.1 Murs de soutènements prévus au lot Gros œuvre (parois rampe PMR)**

La prestation consiste en la réalisation d'un mur de soutènement en béton armé.

Voile béton armé banché d'épaisseur suivant plan de structure BA : béton de remplissage de type XF1 et C25/30 avec incorporation d'un adjuvant hydrofuge, enrobage des aciers minimum 30 mm, tous aciers d'armatures TS et HA, aciers en attente, coffrage double face / décoffrage, pervibration et toutes sujétions de mise en œuvre.

Variante : L'entreprise proposera une variante pour la réalisation de ces murs de soutènement en blocs de béton à bancher.

La prestation comprend :

- L'établissement de détails d'EXE.

- Les piquetages complémentaires et spéciaux.

- La fourniture et le transport sur site des matériaux constitutifs du mur ( ferrailage, béton...).

- Les terrassements par tous moyens nécessaires pour les fondations, y compris toutes sujétions de compactage.

- La protection du chantier contre les eaux de ruissellement et l'entretien des ouvrages provisoires d'évacuation.

- L'évacuation des déblais impropres y compris frais de mise en décharge autorisée ou le cas échéants, la réutilisation des déblais de bonne qualité pour la mise en œuvre d'une structure ou d'un modelé de sol sur le site suivant les préconisations du Maître d'œuvre.

- La fourniture et mise en œuvre d'un béton de propreté sous semelle de fondation.

- Réalisation d'une arase de finition en tête des murs ;

La mise en place d'un relevé d'étanchéité sur la face remblayée, comprenant la mise en œuvre d'une émulsion de bitume non chargée type Rénoline Fondex avant pose de la membrane. La pose d'une membrane de protection type Fondaline et sa fixation par tous moyens appropriés (y compris fourniture et mise en place d'un profilé métallique d'arrêt, en partie haute).

- La fourniture et la mise en place d'une chaussette de drainage en partie basse, constituée d'un drain agricole de 165mm et de ballast 30/80 (l'ensemble étant entouré de feutre anticontaminant type Bidim ou similaire).

- La fourniture et mise en place de barbacanes Ø 80mm tous les 4ml.

- Le remblaiement par couches successives avec compactage au rouleau vibrant jusqu'au niveau fini.

- Toutes sujétions de fournitures, de matériel, de main d'œuvre et d'implantation non explicitement mentionnées pour une bonne réalisation des travaux.

Localisation : rampe PMR, rampes parking accès véhicule